

■ **Da Vinci Association for Inventors' Rights**, à Chêne-Bougeries, chemin de la Gradelle 22, c/o Hannelore Mantelli, CH-660-2223004-7. Nouvelle association. Statuts du 29.11.2004. But: fournir des mécanismes et outils légaux qui étendent les droits des inventeurs, tels que le droit de choisir un conseil, sans égard au pays de résidence; promouvoir une meilleure compréhension parmi les inventeurs et les sociétés d'innovation de leurs droits relatifs à leur propriété intellectuelle, par l'éducation et des publications; fournir un véhicule qui accroîtra la capacité des inventeurs à faire valoir leurs droits; promouvoir les meilleures pratiques en matière de stratégie dans le domaine de la propriété intellectuelle. Ressources: cotisations; subventions; donations, legs; honoraires limités à la couverture des frais; contributions de tout genre; revenus de ses actifs et initiatives. Administration: le comité. Signature collective à deux de Moetteli John, de Turbenthal, à Genève, président, Moetteli Novella, de Turbenthal, à Berne, Pernia Sherman, des USA, à Friendswood, USA, et Roy Sylvain, du Canada, à Montréal, CAN; tous les quatre sont membres du comité.

Journal no 15049 du 16.12.2004
(02602810 / CH-660.2.223.004-7)